



RESULTATS DU CONCOURS DE LA PLUS BELLE CITROUILLE

Catégorie 3 ans



Nous félicitons
Sarah Wengert
et

Zoé Brucker

Catégorie 7 - 9 ans



Les gagnantes de notre concours remportent : un billet de cinéma !!

Le lot attribué aux gagnantes est offert par la Boulangerie Edelweiss que nous remercions.

Bravo aussi à Camille, Novak, Elise, Maël et Romain pour vos belles citrouilles !!

Le choix a été difficile, merci à tous d'avoir participé.

NB : Les membres du conseil municipal ayant des enfants participants n'ont pas voté dans la catégorie d'âge dans laquelle leur enfant a participé.



Le saviez-vous ?

Le monument aux morts a été installé en 1987 et inauguré le 11 novembre de la même année !



Les Commissions

Le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) est devenu, depuis 2015, une **commission** municipale.

Encadré par le Maire et l'adjointe Sylvie Chêne : les membres de notre CCAS sont Véronique Ruch, Mélanie Jaeger, Laure Bumb, Jacques Rempp, conseillers municipaux ainsi que Simone Herrmann, Bernadette Helfrich, Marie-Rose Schuler, Christine Herrmann et Aline Walter.

La commission CCAS a pour rôle de venir en aide aux personnes fragiles, personnes âgées et handicapées, d'accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés passagères ou durables, et de les mettre en relation avec des services d'aide.

Elle organise tous les ans, une fête de Noël pour nos aînés, et pendant la période de canicule, ses membres rendent visite aux personnes fragiles ou seules pour leur rappeler les précautions à prendre.



Cette année, dans le contexte actuel, nous ne pourrions pas nous réunir pour Noël mais nous rattraperons cette fête dès que possible.



Durant le confinement, nous avons, en cette année particulière, visité les personnes et les avons aidé, en faisant des courses, cherchant des médicaments, ou en livrant des repas ... Nous avons également géré la répartition et distribution des masques aux habitants.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la mairie.



La **Commission Communication** composée de Sylvie Chêne, Mélanie Jaeger, Marina Guthmuller et Véronique Ruch, prépare le Bulletin Municipal, avec la participation du Maire, des adjoints et des conseillers, des associations, de l'école ...ainsi que des habitants...

Nous voulons que ce bulletin puisse relayer les infos de la commune, les actions et décisions du Conseil Municipal mais également les événements qui ont lieu dans la commune et tout ce qui fait la vie du village.

Il a donc été décidé d'une publication tous les 2 mois pour un bulletin plus fourni avec des rubriques qui évoquent les différents aspects de la vie locale. Nous aimerions que tous les habitants puissent trouver un sujet qui les intéresse, d'où par exemple, la création d'une page pour les enfants.

La participation des villageois, avec des photos insolites ou originales par exemple, serait la bienvenue. Vous pouvez les envoyer sur notre adresse mail mylampertsloch@gmail.com

Malgré nos relectures, des erreurs, quelques fautes d'orthographe, de grammaire ou de conjugaison peuvent se glisser dans nos bulletins!! Par avance nous nous en excusons... Une occasion pour vous de tester vos connaissances en la matière ☺

A signaler : Les textes fournis sont publiés tels quels !



Une mongolfière au-dessus du village

photo M-T Hollaender

DELIBERATIONS DU CONSEIL



Les locations :

- Cabinet médical.

Suite au départ du Dr SCOPIS et à la fin du contrat de bail précédent, un nouveau contrat de bail professionnel a été signé pour la location du cabinet médical, avec le Dr CLASS, pour un loyer mensuel de 550 € (pour un médecin) à compter du 01/09/2020. Le montant a été revu à la hausse au vu des investissements financiers engagés par la Commune pour les travaux de rénovation des locaux à hauteur de 70 000 €.

Ce contrat de bail fut établi en l'étude de Me RITTER, notaire à WOERTH.

Actuellement, le médecin exerce seul son activité, en assurant le suivi d'un certain nombre de patients du Dr SCOPIS. La Commune et le Dr CLASS sont à la recherche d'un second médecin généraliste qui pourra occuper le cabinet qui s'est libéré.

- Garage communal.

Le garage situé à coté de l'ancienne mairie a été loué à un particulier depuis le 1^{er} octobre 2020.

- Plate-forme stockage.

Le contrat de location avec l'entreprise SCHWITZGEBEL pour l'exploitation du bois a été reconduit avec une revalorisation du loyer en date du 20 septembre 2020.

Les projets :

Dans le cadre du Fond de Solidarité Communale (FSC), le conseil municipal a validé deux projets qui ont été présentés au Conseil Départemental pour obtenir une subvention.

Projet 1 : La rénovation de l'éclairage public (mise en place d'un éclairage en LED) pour un coût prévisionnel de 98 843.80 € TTC, avec une subvention attendue du Conseil Départemental de 28 005.74 €. Ce projet devrait voir le jour en 2021, si nos finances nous le permettent.

Projet 2 : La réhabilitation de la salle des fêtes (retrait des plaques en fibrociment, réfection de la toiture, travaux de plâtrerie, mise en place de faux-plafonds et isolation) pour un coût prévisionnel de 168 379.28 € TTC, avec une subvention attendue du Conseil Départemental de 47 707.46 €. Ce projet devrait se concrétiser en 2022.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Pour cette commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale et en souvenir de nos disparus, nous avons encore une fois été obligé de rester en comité restreint.

Nous espérons que la prochaine fois, vous pourrez vous joindre à nous et que nous puissions ensuite, à nouveau, partager un moment de convivialité

COMITE DES FÊTES

C'est avec regret que nous renonçons au Marché de Noël qui a traditionnellement lieu mi-décembre, à la salle des fêtes.



TRAVAUX



La benne pour le **vieux papier** a été bien remplie .**Merci** à Claude Zirnheld, Jacques Rempp et Julien Rempp qui ont aidé notre agent communal Denis, ainsi que les professeurs et parents d'élèves, à transvaser le contenu du stock des bâtiments communaux !

Ce fut la dernière collecte de vieux papiers.

Merci de ne plus déposer de vieux papiers devant les bâtiments communaux.

Les vieux papiers devront être mis dans votre poubelle bleue ou être emmenés en déchèterie.

Le 3 octobre, le conseil municipal a organisé une **matinée de travail**.

L'abattage, l'élagage et la taille des arbres autour du monument aux morts et de l'église ont nécessité cinq trajets à la déchetterie municipale.



Les bâtiments municipaux ont été rangés et désencombrés, six remorques pleines ont été évacués vers la déchetterie de Woerth.



Installation d'un nouveau lampadaire LED

Impasse de la Nouvelle Ecole



Au bout de 5 ans de tractation, le **réservoir du Wiep** a enfin été raccordé ; il pourra ainsi servir de source d'approvisionnement en cas d'incendie dans le Hochwald.



:



Rue du Général de Gaulle
Travaux de scellement
du tampon d'assainissement
réalisés par le Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement (SDEA)

INCIVILITES

Incendie à la décharge des déchets verts :

La commune se pose la question quant à l'avenir de la décharge municipale, face à l'incivilité de certains usagers.



Incivilités répétées :

Encombres volontairement répétés
d'un chemin de servitude empêchant les
propriétaires d'accéder à leurs terrains.

DATES DES PROCHAINES BATTUES

L'Association de Chasse de Lampertsloch – Preuschkorf effectuera ses prochaines battues selon le programme suivant :

Les vendredis 20 novembre et 18 décembre 2020 et 22 janvier 2021

Les promeneurs et vététistes sont donc priés de redoubler de vigilance et de prudence dès lors qu'ils traverseront une zone boisée de la forêt communale concernée par la battue annoncée et signalée par des panneaux de danger.

NOTRE ECOLE

Classe de M. Montel



Classe de M. Stieffel



Classe de M. Stieffel qui plante des arbres près de l'école



Les enfants de la classe de CE1-CE2 ont planté trois arbres près de l'école. Ils ont été filmés pour un documentaire qui va bientôt passer à la télé...



Pour leur projet d'école, les élèves ont investi la forêt !

On y trouve depuis de bien curieuses constructions !



Petites bêtes et fleurs des prés vues lors d'une de nos sorties hebdomadaires

Les enfants de la classe de CE1-CE2 participent depuis l'année dernière à un projet « Ecole du dehors » : il s'agit de se rendre tous les lundis après-midi sur une parcelle de forêt pour y faire différentes investigations :



Les géophiles font partie du groupe des myriapodes (beaucoup de pattes comme myriade d'étoiles) : ce sont des mille-pattes carnivores et chasseurs.

Ils se nourrissent de petits animaux qui vivent, comme eux, dans le sol, comme les cloportes, les vers de terre et d'autres petits arthropodes.

Malgré leur nom, les « mille-pattes » n'ont pas mille pattes.

Les géophiles, par exemple, ont 29 paires de pattes (parfois un peu plus), soit environ 58 pattes « seulement ».

Le papillon « Demi deuil » ou *Melanargia galathea* pour son nom scientifique n'est pas un papillon de nuit mais bien diurne.

Ses chenilles sont brunes ou vertes.



Il aime particulièrement les fleurs de centaurées =



Ou de la Knautie des champs



Les Schnackebeck parcourent le monde.....

.....des nouvelles de Marianne et Pauline Lemberger



Après leur aventure "Food Truck", Marianne et Pauline ont créé en 2015 "Bouchée double" une agence culinaire. Expatriées à Bruxelles depuis 5 ans, elles revendiquent leurs origines avec fierté et mettent en avant les traditions et produits alsaciens sur le terrain belge. Leur activité est variée mais garde comme fil rouge la cuisine (photographie culinaire, cheffes à domicile, traiteur, chroniqueuse vidéo, rédaction d'articles, organisation d'évènements, ateliers cuisine et création d'objets culinaires)... plus sur [https://www.bouchee-double.com/..](https://www.bouchee-double.com/)

Elles rentrent régulièrement en Alsace, où Pauline travaille avec la Poterie Siegfried-Burger de Soufflenheim depuis 6 ans avec notamment la production du pot «Double» et de séries. Leur activité ayant été fortement affectée lors du premier confinement, Marianne et Pauline ont effectué du bénévolat en cuisinant les invendus alimentaires des grandes surfaces, pour venir en aide aux hôpitaux et aux centres d'accueil de réfugiés. C'est lors de cette expérience que naît un nouveau projet : la création d'un comptoir alsacien appelé « Liesse » à Bruxelles qui ouvre en juillet 2020. Malgré la situation sanitaire, le projet est un franc succès dès le premier jour réunissant des amoureux ou curieux de l'Alsace et communauté alsacienne en gros manque de tarte flambée au munster. C'est dans le cadre de ce projet, qu'en août dernier, elles viennent à Lampertsloch avec une dizaine de camarades pour récolter les quetsches et mirabelles du verger familial, pour en faire des bières en collaboration avec des célèbres Brasseries bruxelloises (Cantillon et Brasserie de l'Ermitage). Presque une tonne de fruit a été récoltée en un jour, et plus de 400 kilos de quetsches ont été dénoyautées à la main..

Dans l'avenir les filles souhaiteraient répertorier tous les arbres fruitiers de la région pour éviter de laisser les précieux fruits moisir sur les arbres et former éventuellement une coopérative. Elles rêvent aussi de faire un documentaire sur leurs grands-parents et travailler avec les personnes âgées, autour du tricot ou des bredeles. Une chose est certaine, elles ne manquent pas d'idées !

Nous voici pour vous partager une recette qui embaumera votre intérieur d'une odeur formidable et qui ravira vos papilles. Cinq ingrédients, dont le miel, et hop, les voisins qui sonnent bientôt à votre porte pour se plaindre de cette odeur enivrante.

INGRÉDIENTS Pour une quarantaine de biscuits :
100g de beurre - 2 oeufs - 100g sucre de canne - 100g miel
- 150g farine de froment



LA RECETTE

BREDELE AU MIEL

1. Fais fondre le beurre et ajoute le miel. Réserve et laisse refroidir.
2. Mélange la farine et le sucre.
3. Bats l'oeuf dans un petit bol et ajoute-le au mélange farine-sucre.
4. Mélange le tout pour obtenir une consistance se rapprochant d'une pâte à tartiner. Pas d'inquiétude, la pâte se consolidera après 1h passée au frais.
5. Prépare une plaque à pâtisserie recouverte de papier cuisson et préchauffe ton four à 180°C (Th 6).
6. Forme des boulettes de pâte de la taille d'une noisette. Les biscuits s'étalent à la cuisson !
7. Enfoune les petits gâteaux au miel 12 minutes à 180°C (Th 6).
8. Laisse refroidir ces bredele au miel sur une grille. **Bonne dégustation**

Concours de la plus belle Décoration de Sapin

Fabrique la plus belle Décoration de Sapin de Noël,
Et viens accrocher ton bricolage sur le Sapin de la Mairie

Qui peut participer ?

- Le concours est réservé aux enfants de 3 à 14 ans, résidant dans la commune
- Une participation par catégorie d'âge sera faite selon le nombre de participants

Comment participer ?

- Il suffit d'envoyer la photo de ton bricolage, à l'adresse suivante : mylampertsloch@gmail.com en précisant ton nom, ton prénom, ton âge et ton adresse.

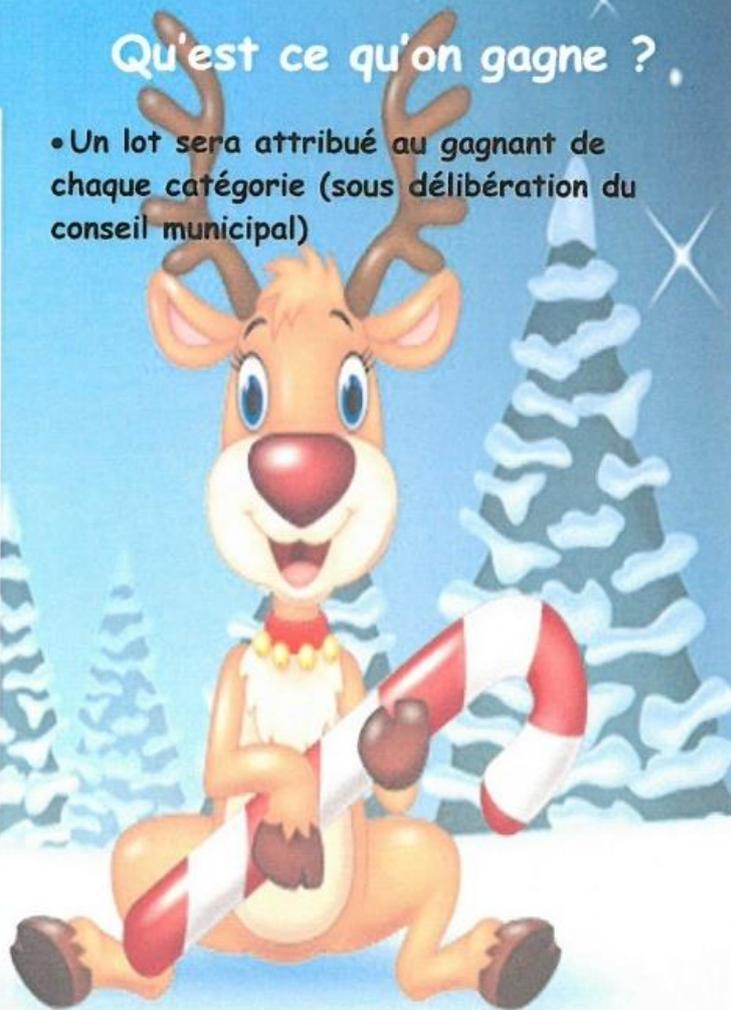
- Tu as jusqu'au 13 décembre 2020 pour participer
- Tu pourras venir accrocher ton bricolage sur le sapin de Noël qui sera installé dans le hall de la mairie, aux horaires d'ouverture

Qui gagne ?

- Celui ou celle qui aura réalisé (bricolage) la décoration de Noël la plus originale et la plus créative.

Qu'est ce qu'on gagne ?

- Un lot sera attribué au gagnant de chaque catégorie (sous délibération du conseil municipal)



ANNONCES

TONDEUSES

La commune donne des anciennes tondeuses.
Les personnes intéressées sont priées de déposer leur candidature avec leurs coordonnées, à la mairie, avant le 27/11/2020.

En cas de candidatures multiples, un tirage au sort sera réalisé pour l'attribution des tondeuses.



SAPIN POUR LA COMMUNE

Vous avez dans votre jardin un sapin de type Epicéa ou Nordmann dont vous souhaitez vous séparer ?

La commune peut le récupérer pour qu'il trône dans l'église ou sur la place du village pour illuminer les fêtes de fin d'année .
Merci de contacter la mairie.



Un peu de sport pendant le confinement ?

le QI GONG propose des séances par vidéo le dimanche matin à 10h
contact Christiane Lemberger 06.06.81.20.01



À la fin du confinement, une cigogne s'était posée et avait survolé le village...

Un avenir prometteur pour Lampertsloch 🤖



photos M. Guthmuller

PUBLI-ANNONCE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, votre boulangerie Edelweiss vous propose de délicieuses créations faites maison.

Chocolat, bredele, bûches de Noël, en passant par de délicieuses mauricettes, kouglof salé ou pain surprise fourré, et toute une gamme de pain spéciaux.

Le tout pour accompagner un repas de fêtes, en respectant les gestes barrières pour la sécurité de tous. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à passer à la boulangerie du mardi au samedi, ou commandez par téléphone au 09.54.46.62.69, ou en nous suivant sur Facebook.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et restez en forme.



NOS JOIES - NOS PEINES

Nous avons souhaité un heureux anniversaire à



Madeleine veuve HERRMANN, née le 07/05/1940, 80 ans.



Xavière épouse BRIOT née le 30/09/1940, 80 ans

Alfred RUCH, né le 06/09/1934, 86 ans.

Alice ROHRIG, née le 08/09/1938, 82 ans.

Jeanne veuve STEINMETZ, née le 22/09/1935, 85 ans.

Marthe veuve JOST, née le 30/09/1931, 89 ans.

Yvonne veuve FISCHER, née le 03/10/1931, 89 ans.

Félicitation à l'occasion de leur noces d'orchidée, 55 ans :

Martin et Barbe KASTNER, le 04 septembre.

Félicitations aux nouveaux parents :

Eric GESCHWINDENHAMMER et Marie-Christine RIBEIRO, parents de Lilou GESCHWINDENHAMMER RIBEIRO, née le 08/10/2020.

Nous adressons nos condoléances à la famille de :

Alfred DREHER, décédé le 18/09/2020, 70 ans.

René RICHTER, décédé le 30/10/2020, 87 ans.

**En cas de décès merci de contacter le Maire qui se chargera de sonner le glas. Tél :07.88.37.32.39
La sonnerie se fera après 17h**

Un geste pour la planète

Et si à Noël, on faisait nos cadeaux avec des emballages zéro déchets ?



Remplacez le papier cadeau par des sacs en toile ou du papier de récupération (magazines, journaux, dessins d'enfants...) ou en nouant de jolis carrés de tissus, foulards ou torchons.
Ou optez pour un contenant réutilisable : sachet cadeau, panier, bocal, boîte...



En raison des fêtes de fin d'année et des congés du personnel, le secrétariat de la Mairie sera exceptionnellement :

Fermé du 24 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021 inclus



*La municipalité et l'ensemble du personnel vous souhaitent
un Joyeux Noël et une bonne et heureuse nouvelle Année*

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie est ouvert :

Les mardis de 14h à 18h, mercredis de 9h à 12h et vendredis de 16h à 19h

Téléphone : 03.88.80.77.45 Fax : 03.88.80.74.38

Mail : mairie.lampertsloch@wanadoo.fr

En cas d'extrême urgence, on est prié de s'adresser directement au Maire au 07.88.37.32.39 ou à l'un des trois adjoints.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS EN MAIRIE

Permanences du Maire, M. WALTER Dany :

Les mardis de 17h à 18h et les 1^{ers} et 5^{èmes} vendredis du mois de 18h à 19h et sur rendez-vous

Permanences des Adjointes, M. STEPHAN Daniel, M. HERRMANN Pierre et Mme CHENE Sylvie :

Les 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} vendredis du mois de 18h à 19h